

reproche d'avoir affaibli vos impressions, et vous penserez...

La mort a également frappé, cette année, un magistrat...

M. de Lussy entra dans la magistrature le 2 juillet 1808...

La croix d'honneur lui fut décernée en 1831 et ne pouvait...

Elu membre de la Chambre des députés, le 18 novembre...

La Chambre ayant été dissoute en 1830, il fut réélu le 18...

La justice qu'on aimait à rendre à la loyauté et à la modé-

ration de ses principes et de son caractère ne l'empêcha pas...

Quelque temps après, le 20 septembre 1830, une place de...

La distinction native de M. de Lussy se révélait dans...

L'âge de M. Abeilhé vous prive, messieurs, d'un concours...

M. Abeilhé, nommé conseiller auditeur à la Cour de Pau le...

Messieurs les avocats. Quand on parle des institutions qui honorent le pays...

Messieurs les avoués. Vous contribuez utilement, dans la sphère de vos fonctions...

JUSTICE CRIMINELLE

COUR DE CASSATION (chambre criminelle).

Présidence de M. Vaisse.

Bulletin du 17 novembre.

TROMPERIE SUR LA QUANTITE DE LA MARCHANDISE VENDUE.

INDICATIONS FRAUDEUSES. — PESAGE CONTRADICTOIRE.

La mention fautive et inexacte, inscrite par le vendeur...

Ainsi, le fait par un marchand de fourrages d'avoir...

Retenez du pourvoi en cassation formé par Louis Clo-

M. Sénéca, conseiller rapporteur; M. Guyho, avocat-

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PARIS (7^e ch.).

Présidence de M. Rohaut de Fleury.

Audience du 17 novembre.

ESCROQUERIE. — TROMPERIE SUR LES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT.

SUR LA QUANTITE DE TESSERES ROMAINES. — SOUS-TRAC-

Sur le banc des prévenus sont assis deux négociants...

Les deux prévenus sont arrivés de Rome pour former...

M. Thibault s'est porté partie civile; il expose ainsi les...

J'étais depuis quatorze ans, à Rome, comme administrateur...

Arrivé à Paris, je vais voir M. Hoffmann, et je lui dis...

Arrivé à Paris, je vais voir M. Hoffmann, et je lui dis...

Convaincu que de un l'on avait fait un 4, j'écrivis à ces...

Ici, nous interrompons l'exposé de M. Thibault pour...

Les tessères étaient des médailles en ivoire ou en os...

Ceci dit, nous reprenons les faits :

On porta ces objets à M. Michel, qui les vérifia; et convaincu...

Peu de temps après, je veux les vendre; je les porte, avec...

Leur écrits à Rome, ils ne me rendirent pas; mais, quelque...

M. le président : Vous avez reçu les objets à Rome ?

M. le président : Ainsi le marché a été consommé à Rome ?

Les témoins sont entendus. M. Michel étant malade, M.

M. Hoffmann : J'avais été chargé par ces messieurs de retirer...

D. La lettre porte 4,000 ? — R. Oui, je me rappelle ce fait...

D. Vous êtes en relations d'affaires avec les prévenus ?

D. Qu'avez-vous à dire des médailles qui vous ont été sou-

D. Avez-vous connaissance d'une châteline ? — R. Je crois...

D. En quoi était-elle ? — R. En mauvais argent, je crois...

D. L'argent d'Italie n'est-il pas à un titre inférieur ?

M. le président : Combien valait ce lot ? — R. 7 à 800 fr.

D. Qu'a-t-il dit à cette seconde estimation ? — R. Il a paru...

D. Vous n-t-il dit que ces as étaient sortis de ses mains ?

D. Mais étaient-ce les mêmes médailles que la première...

M. Rousselle, expert en médailles.

Le témoin ne sait rien du procès; il a été chargé de vendre...

INTERROGATOIRE DE BENVENGA PAR INTERPRETE.

D. Avez-vous traité directement de la villa avec Thibault ?

D. Est-ce vous, ou Bonichi, qui avez fait le marché ?

D. Quelle somme a été fixée pour cette propriété ?

D. Comment devait être payée cette somme ?

D. Avez-vous traité avec Thibault, à Paris ?

D. Vous étiez à Paris, en octobre, lors d'un règlement de...

D. On vous reproche d'avoir soustrait des objets vendus...

INTERROGATOIRE DE BONICHI.

D. Vous avez acheté à Thibault une villa, au prix de 6,000...

D. Le coffre de 4,000 francs était-il compris ?

D. L'acte a été passé à Rome ?

D. Vous avez montré à Thibault une lettre dans laquelle...

D. Thibault vous impute d'avoir fait 4,000 de 1,000.

D. Vous êtes venu à Paris en octobre 1858 ?

D. Quel arrangement ? — R. J'étais venu pour une vente...

D. Il vous reproche d'avoir changé des objets pendant que...

A l'appui de sa défense, le sieur Bonichi a fait venir de...

Je soussigné déclare avoir une parfaite connaissance que...

M. Rousselle, avocat, prend la parole dans l'intérêt de...

M. l'avocat impérial Genreau déclare s'en rapporter à...

Le défenseur des prévenus, après avoir établi la haute...

Attendu qu'il n'apparaît pas que Bonichi et Benvenga...

Qu'il n'apparaît pas non plus qu'ils aient, à Paris, changé...

Que c'est à Rome que la quittance ou décharge de la dette...

Que, dès lors, la prévention n'est pas suffisamment établie.

Décharge les prévenus des condamnations prononcées...

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE TOURS.

Présidence de M. Moulhier.

ESCROQUERIE.

Le 3 octobre dernier, deux individus arrivaient à Tours...

Un de ces individus, le nommé Armand Mauduit, âgé...

Son camarade, Baptiste-Ernest Duhamel, âgé de vingt-

Le 4 octobre, c'est-à-dire le lendemain de l'arrivée de...

Duhamel s'était aperçu que Mauduit avait placé sa pièce...

Après avoir captivé, comme nous l'avons vu, l'attention...

Le compte de Duhamel réglé, M^{me} Racary veut mettre...

Mais il avait compté sans la police, qui, avertie de ce...

Cette scène nous amène à dire que la police de Tours...

Dans la soirée du 3 octobre, un petit monsieur brun...

Pouvez-vous, madame, me rendre le service de me...

La marchande consent à l'échange, et elle est en train...

quand une interpellation de Duhamel l'arrête :

Vous faites erreur, madame, dit ce dernier, sentant...

Le tour était déjà joué.

Après avoir acheté pour 20 c. de tabac à fumer, il...

Le même soir et dans les mêmes circonstances, une...

Nous retrouvons un des prévenus (la prévention désigne...

C'était encore dans la soirée du 3 octobre; deux indivi-

Voici encore deux tentatives de vol dont l'autre pré-

Dans le débit de tabac de M^{me} Hupeau, rue Royale, 21,

Chez M. Briard, coiffeur, rue Royale, 74, Duhamel re-

Il est possible que ce soit votre compte, dit alors M.

Duhamel joue l'innocence et l'ingénuité; mais M. Briard,

Devant le Tribunal de police correctionnelle où ils ont...

Mauduit, dans un langage convenable comme sa tenue,

Duhamel, dont le passé est aussi entaché d'une con-

Le Tribunal condamne Mauduit à un an de prison et un...

TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE.

Londres, 16 novembre.

Le Times annonce que S. M. l'Impératrice, voyageant...

Sa Majesté partira probablement demain par le chemin...

Marseille, 16 novembre.

Des nouvelles de Naples du 13 annoncent que M. Farini...

Le roi Victor-Emmanuel a interdit la démolition du fort...

Le ministre napolitain n'a point dans ses attributions...

Turin, 16 novembre.

Les journaux publient l'ordre du jour du roi déclarant...

Naples, 16. — Une lettre a été adressée par le roi à...

CHRONIQUE

PARIS, 17 NOVEMBRE.

Le sieur Méroux, piqueur au chemin de fer de l'Ouest, par une lettre du 22 décembre 1859, déclarée à cette administration qu'il donnait sa démission, et il ajoutait que son seul motif était occasionné par l'assurance qui lui avait été donnée de rentrer au service du mouvement de la station.

Le sieur Méroux, piqueur au chemin de fer de l'Ouest, par une lettre du 22 décembre 1859, déclarée à cette administration qu'il donnait sa démission, et il ajoutait que son seul motif était occasionné par l'assurance qui lui avait été donnée de rentrer au service du mouvement de la station.

M. Pinard, substitut du procureur général impérial, a partagé cette opinion, en faisant remarquer que le choix des employés d'une compagnie était pour elle d'une haute importance, puisqu'elle était responsable des actes de ces employés.

Le 6 mars dernier, M. Klein allait prendre l'omnibus qui dessert le quai de la Grève et qui s'était arrêté devant le bureau de la station en face le pont Louis-Philippe. Le monteur du marche-pied qui conduisit à l'impériale, lorsque tout à coup il fut rudement atteint par derrière par une voiture à un cheval qui suivait l'omnibus.

Le jugement a donc été réformé et la demande rejetée. Le 6 mars dernier, M. Klein allait prendre l'omnibus qui dessert le quai de la Grève et qui s'était arrêté devant le bureau de la station en face le pont Louis-Philippe.

livrait à des dépenses considérables. Ainsi elle avait un appartement, rue Lafitte, dont le loyer est de 4,500 fr., une élégante voiture qu'elle conduisait elle-même au bois; et qu'elle donnait des soupers renommés par la gaieté des convives; et que pour subvenir à toutes ces dépenses, elle avait 4,000 fr. de rentes; d'où en conclut la prévention, qu'elle devait prélever un certain bénéfice sur les enjeux, bénéfice qui a dû être considérable, puisque dans une soirée on gagnait 10,000 fr.

Quant à M^{me} de Marsay, elle prétend que l'on ne jouait pas habituellement chez elle. Elle invitait des personnes pour danser, faire de la musique, prendre le thé, ou pour souper. Il est sans doute arrivé qu'on ait joué, mais jamais à perdre plus de dix louis. Si l'a été engagé des sommes plus considérables, c'est à son insu.

Un funeste accident est arrivé hier rue des Epinettes (17^e arrondissement). Le sieur Bence, âgé de cinquante-huit ans, domicilié dans cette rue, rentrait, vers dix heures du soir, et traversait la cour pour se rendre à son logement, lorsqu'il heurta un obstacle qui le fit trébucher et tomber à deux pas de là dans un puits pratiqué dans cette cour.

Une tentative d'assassinat a eu lieu vendredi à Liomer. Le sieur Léger, maréchal-ferrant, était allé lire du cidre dans la cave d'une maison qu'il occupait tout récemment et qui communique par les jardins avec la maison qu'il habite.

La gendarmerie d'Hornoy fut prévenue; le lendemain, elle se rendait à Liomer et procédait à l'arrestation de Galempeix. Le procureur impérial d'Amiens et M. le juge d'instruction se sont transportés sur les lieux et ont procédé à la plus minutieuse enquête.

COMPAGNIE des CHEMINS de FER de L'EST. Rue et place de Strasbourg. Liste des numéros des 601 actions sorties au tirage du 15 novembre 1860 et remboursables à partir du 1^{er} janvier 1861, conformément au dernier paragraphe de l'article 49 des statuts:

Table listing numbers and amounts for the Est Railway company bond draw. Columns include serial numbers (e.g., 26,981 to 27,000) and corresponding amounts (e.g., 242,321 to 242,340).

Il reste à rembourser sur les tirages antérieurs les actions n^{os} 473,926 à 473,931. COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE SEVILLE-XERES-CADIX. ÉMISSION.

LA COMPAGNIE des chemins de fer de Séville-Xérès-Cadix vient d'acquiescer la ligne de Xérès au Trocadero. La ligne entière ainsi complétée aura une étendue de 167 kilomètres. Pour faire face à cette acquisition, le Conseil d'administration a résolu et l'assemblée générale a approuvé l'émission de CINQUANTE MILLE OBLIGATIONS créées dans les limites déterminées par la loi espagnole du 11 juillet 1860.

Ces obligations sont remboursables à 500 FRANCS dans une période de quatre-vingt-quatre ans. Le premier remboursement aura lieu le 1^{er} mai 1862. Elles rapportent 15 FRANCS D'INTÉRÊT par an payables par semestre, les 1^{er} mai et 1^{er} novembre, jouissance du 1^{er} novembre.

que de vouloir bien leur transmettre immédiatement les récépissés qui leur ont été délivrés, si elles veulent que leurs demandes puissent être comprises en temps utile dans la liste des souscriptions.

Bourse de Paris du 17 Novembre 1860. Table showing market prices for various securities and bonds, categorized by type (e.g., Au comptant, Fin courant) and price (e.g., 69 75, 69 85).

Table listing actions for various companies such as Crédit foncier, Crédit mobilier, Crédit industriel, and others, showing their current market prices.

Table listing obligations for various companies and projects, such as Obl. Foncier, Ville de Paris, Seine, Orléans, etc., showing their market prices.

AVIS. La Maison de Banque A. SERRE, 3, rue d'Amsterdam, a l'honneur de prévenir le public qu'elle ouvre des comptes-courants avec chèques à 4 0/0. Les avances sur titres sont faites au taux de la Banque de France, avec 1.25 de comm. par 1,000 prêtés.

SPECTACLES DU 18 NOVEMBRE. Opéra: La Considération. Opéra-Comique: L'Étoile du Nord. Théâtre-Français: La Vengeance de Mari, le Testament de Girodot.

Ventes immobilières. MAISON A MAREUIL-SUR-OURCO. M. Ferréol PAUL-DAUPHIN, avoué à Paris, rue de Choiseul, 6. Adjudication, au Palais-de-Justice à Paris, le 5 décembre 1860.

CHAMBRES ET ÉTUDES DE NOTAIRES. TERRAIN A NEUILLY-SUR-SEINE. Adjudication, même sur une seule enchère, en la chambre des notaires de Paris, le mardi 18 décembre 1860, à midi, en quatre lots.

Ventes mobilières. CAFÉ-ESTAMINET. Étude de M. GUYON, notaire à Paris, boulevard Bonne-Nouvelle, 25. Vente, le 22 novembre 1860, midi. D'un FONDS DE CAFÉ-ESTAMINET connu sous le nom de Café du Grand-Condé, exploité à Paris, rue de Seine, 91.

Procédés, plus ou moins défectueux, employés jusqu'à ce jour. Ces nouveaux appareils sont INALTÉRABLES, LÉGERS et TRÈS DOUX aux GENCIVES. Consultations, de 10 à 4 heures, rue du Helder, 1. (3676)*

BIBLIOTHEQUE VARIEE NOUVELLE COLLECTION IN-18 JESUS a 3 francs 50 centimes le volume.

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET C. A Paris, rue Pierre-Sarrasin, 14; A Londres, King William Street, Strand; A Leipzig, Post Strass, 15.

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET C. A Paris, rue Pierre-Sarrasin, 14; A Londres, King William Street, Strand; A Leipzig, Post Strass, 15.

- About (Edmond). La Grèce contemporaine. 1 vol. Anonyme. L'Égal, par M... Aristophane. Œuvres complètes; traduction nouvelle par M. Poyard, professeur au lycée Napoléon, 4 vol. Barre (Th.-H.). Histoire de la Révolution française (1789-1799). 1 vol. Bataillon (Abbé). La belle saison à la campagne; lectures spirituelles. 1 vol. — La Chrétienne de nos jours. 2 vol. contenant: La Jeune Fille et la Jeune Mère, 1 vol. — La Femme dans l'âge mûr et dans la vieillesse, 1 vol. Baillard (J.-F.). Théâtre, avec une notice de M. Scribe. 12 vol. Chaque volume se vend séparément. Belloy (marquis de). Le Chevalier d'Art, ses aventures et ses poésies. 1 vol. — Légendes fleuries. 1 vol. — Légendes de Heures. 1 vol. Biquet (A.). Le Poème des Heures. 1 vol. Byron (lord). Œuvres complètes, traduites de l'anglais par Benjamin Larocque, 4 vol., qui se vendent séparément. — Childe Harold, 1 vol. — Poèmes, 1 vol. — Drames, 3 vols. — Don Juan, 1 vol. Caro (E.). Études morales sur le temps présent; ouvrage couronné par l'Académie Française, 1 vol. Castellane (comte P. de). Souvenirs de la Vie militaire en Afrique, 1 vol. Charpentier. Les Écrivains latins de l'Empire, 1 vol. Colombey (E.). Les Causes gaies, 1 vol. Dargaud (J.). Histoire de Marie-Stuart, 1 vol. — Voyage aux Alpes, 1 vol. Daumas (général E.). Mœurs et Coutumes de l'Algérie, 1 vol. Dante. La Divine Comédie, traduite de l'Italien par P. Fiorentino, 1 vol. Deschanel (E.). La Vie des Comédiens, 1 vol. Deville (L.). Excursions dans l'Inde, 1 vol. Didier (Charles). Les Amours d'Italie, 1 vol. — Les Nuits du Caire, 1 vol. Enault (L.). Constantinople et la Turquie, 1 vol. — La Norvège, 1 vol. — La Terre-Sainte, 1 vol. Esquiros (Alphonse). L'Angleterre et la Vie anglaise, 1 vol. — Les Moralistes anglais, 1 vol. Ferry (Gabriel). Le Coureur des Bois, 2 vol.

- Figuer (L.). Histoire du merveilleux dans les temps modernes, 4 vol., qui se vendent séparément; Introduction; les Diabes de Loudun; Convulsionnaires jansénistes, 1 vol. — La Baguette divinatoire; les Propriétés des Cévennes, 1 vol. — Le Magnétisme animal, 1 vol. — Les Tables parlantes; les Mediums; les Esprits, 1 vol. — L'Alchimie et les Alchimistes, 1 vol. — Les Applications nouvelles de la science à l'industrie et aux arts, introduction de l'année scientifique et industrielle, 1 vol. — L'Année scientifique et industrielle. Première année (1856), 1 vol. — Deuxième année (1857), 1 vol. — Troisième année (1858), 1 vol. — Quatrième année (1859), 1 vol. Forgues, La Révolte des Cipayes, 1 vol. Franklin (Jonathan). Cours complet d'Histoire naturelle; ouvrage entièrement inédit d'un naturaliste anglais, recueilli, mis en ordre, revu et traduit par Alphonse Esquiros, 6 vol., qui se vendent séparément: Mammifères, 2 vol.; Oiseaux, 1 vol.; Reptiles, 1 vol.; Poissons, Mollusques, 4 vol.; Monde des métamorphoses, 1 vol. Gauthier (Th.). Un Trio de Romains, 1 vol. Gérardy-Saintine. Trois Ans en Judée, 1 vol. Giguot (P.). Le Livre de Job, traduit du grec des Septante, 1 vol. Grammont (Cie F. de). Les Gentilshommes pauvres, 1 v. Les Gentilshommes riches, 1 vol. Hérodote. Œuvres complètes, traduction nouvelle, par M. P. Giguot, 1 vol. Honoré. L'Année agricole, 1^{re} année (1859), 1 vol. Honoré. Œuvres complètes, traduction nouvelle, par M. P. Giguot, 1 vol. Hommaire de Bell (Mme). Voyage dans les steppes de la mer Caspienne et dans la Russie méridionale, 1 v. Kousavy (A.). Histoire du quarante-et-unième feuillet de l'Académie française, 1 vol. — Le violon de François, 1 vol. — Les Filles d'Ève, 1 vol. — Œuvres poétiques, 1 vol. — Philosophes et Comédiennes, 1 vol. — Voyages humoristiques, 1 vol. Hugo (Victor). Théâtre, 3 vol. — Les Contemplations, 2 vol. — Les Enfants, livre des mères, extraits des Œuvres poétiques de l'auteur, 1 vol.

- Janin (Jules). Critiques, portraits et caractères contemporains, 1 vol. — Variétés littéraires, 1 vol. Jouffroy (Th.). Cours de droit naturel, 1 vol. — Mélanges philosophiques, 1 vol. Jourdan (Louis). Contes industriels, 1 vol. Jurin de la Gravière (Amiral E.). Souvenirs d'un amiral, 2 vol. Lamartine (Alph. de). Œuvres, 8 volumes qui se vendent séparément. Méditations poétiques, 2 vol. — Harmonies poétiques, 1 vol. — Recueils de poésies, 1 vol. — Jocelyn, 1 vol. — La Chute d'un ange, 1 vol. — Voyage en Orient, 2 vol. — Histoire de la Restauration, 8 vol. — Histoire des Girondins, 6 vol. — Lecture pour tous, 1 vol. Lanoy (F. de). L'Inde contemporaine, 1 vol. — Le Niger et les explorations de l'Afrique centrale, 1 vol. Laugel (A.). Études scientifiques, 1 vol. Laurent-Pichat. Gaston, 1 vol. La Vallée (J.). Zurga le chasseur, 1 vol. Zavallo (Théophile). Histoire de la Turquie, 2 vol. Levent (C.). La Satire en France au moyen âge. Ouvrage couronné par l'Académie française, 1 vol. Libert. Histoire de la Cueillette en France, 1 vol. Lucien. Œuvres complètes, traduction nouvelle par M. Talbot, professeur de rhétorique au collège Rollin, 2 vol. Lutfallah. Mémoires d'un gentilhomme mahométan, traduits de l'anglais, 1 vol. Macaulay (Lord). Œuvres diverses, traduites par MM. A. Pichot, Ad. Joanne et E.-D. Forgues, 2 vol. Marnier (N.). En Amérique et en Europe, 1 vol. — Les Fiancés du Spitzberg. Ouvrage couronné par l'Académie française, 1 vol. — Gazdiz, fiction et réalité, 1 vol. — Lettres sur le Nord, 1 vol. — Un Étau nord de la Baltique et de la mer du Nord, 1 vol. Martin (P.-J.). Les Moralistes espagnols, 1 vol. — Les Moralistes italiens, 1 vol. — L'Amour, 1 vol. — L'Insecte, 1 vol. — L'Oiseau, 1 vol.

- Milnes (le révérend W. G.). La Vie réelle en Chine, traduit de l'anglais, 1 vol. — Variétés littéraires, 1 vol. Moge (marquis de). Souvenirs d'une ambassade en Chine et au Japon, 1 vol. Monnier (Marc). L'Italie est-elle la terre des morts? 1 vol. Montaigne (Michel). Essais, 1 vol. Morel (A.). Les Moralistes orientaux, 1 vol. — Les Moralistes latins, 1 vol. Mornand (F.). La vie des eaux, 1 vol. Mortemart-Boisse (baron de). La Vie élégante à Paris, 1 vol. Wodier (Ch.). Les Sept châteaux du roi de Bohême; — les Quatre tallmanns, 1 vol. Ossian. Poèmes gaéliques, recueillis par Mac-Pheerson, traduits de l'anglais, par P. Christian, 1 vol. Patin (Th.). de l'Académie française; Études sur les tragiques grecs, 4 vol., qui se vendent séparément. — Études sur Eschyle, 1 vol. — Études sur Sophocle, 1 vol. — Études sur Euripide, 2 vol. Ferrens (F.-T.). Jérôme Savonarole, ouvrage couronné par l'Académie française, 1 vol. — Deux ans de révolution en Italie (1818-1819), 1 vol. Pfeiffer (Mme Ida). Voyage d'une femme autour du monde, traduit de l'allemand, 1 vol. — Mon second voyage autour du monde, traduit de l'allemand, 1 vol. Ruffini. Découverte de Paris par une famille anglaise, traduit de l'anglais, 1 vol. Saintine (X.-B.). Piccola, 1 vol. — Seul ! 1 vol. Saud (George). L'Homme de neige, 1 vol. — Elle et lui, 1 vol. — Les Deux de La Roche, 1 vol. — Les Deux Messieurs de Bois-Doré, 2 vol. — Elvire, 1 vol. — Promenade autour d'un village, 1 vol. Sauvage (Claude). Les Guittes gaéliques, 1 vol. Scaud (P.). Critique et littérature musicales, 2 vol. — L'Année musicale; Première année (1859), 1 vol. — Le châtiment de Sartil, 1 vol. Simon (Jules). La liberté, 2 vol. — La liberté de conscience, 1 vol. — La Religion naturelle, 1 vol.

- Le Devoir, ouvrage couronné par l'Académie Française, 1 vol. Stahl (J.-P.). Histoire d'un homme enrhumé, et autres histoires; Souvenir d'un voyage de Baden au Brabant, 1 vol. — Paris à Baden. Voyage d'un étudiant et ses amis, 1 vol. Tacite. Œuvres complètes, traduites en français par L. Burnouf, 1 vol. Taïne (H.). Essai sur l'Église-Live, ouvrage couronné par l'Académie française, 1 vol. — Essai de critique et d'histoire, 1 vol. — La Fontaine et ses fables, 1 vol. — Les Philosophes contemporains, 1 vol. — Voyage aux Pyrénées, 1 vol. Texier (Edmond). La chronique de la guerre d'Alger, 1 vol. Thiéry. Conseils aux mères sur les moyens de diriger et d'instruire leurs filles, ouvrage couronné par l'Académie française, 2 vol. Topffer (K.). Nouvelles genevoises, 1 vol. — Rosa et Gertrude, 1 vol. — Le 1^{er} bûcher, 1 vol. — Réflexions et menus propos d'un peintre genevois sur les beautés dans les arts, 1 vol. Troplong. De l'influence du christianisme sur le droit civil des Romains, 1 vol. Ulich Trémadour (M^{lle}). La Maîtresse de Maastricht, 1 vol. Vapereau (G.). L'Année littéraire. Première année (1855), 1 vol. — Deuxième année (1856), 1 vol. Viardot. Les Musées d'Allemagne, 1 vol. — Les Musées d'Angleterre, de Belgique, de Hollande, de Russie, 1 vol. — Les Musées d'Espagne, 1 vol. — Les Musées de France (Paris), 1 vol. — Les Musées d'Italie, 1 vol. Viennet. Épîtres et Satires, 1 vol. Warren (comte E. de). L'Inde anglaise, 2 vol. Xénophon. Œuvres complètes, traduction nouvelle par M. Talbot, professeur de rhétorique au collège Rollin, 2 vol. Zeller (J.). Épisodes dramatiques de l'histoire d'Italie, 1 vol. — L'Année historique; première année (1859), 1 vol.

Chacun de ces ouvrages sera adressé franco à toute personne qui en enverra le prix par lettre affranchie en un mandat sur la poste.

Sociétés de Commerce. — Faillites. — Publications légales.

Ventes mobilières. Vente par autorité de justice. Le 15 novembre. En l'hôtel des Commissaires-Priseurs, rue Rossini, 6. Consistant en: 8081—Tables, chaises, lustres, lampes, armoires, etc. 8082—Buffet, chaises, fauteuils, guéridon, ustensiles de cuisine, etc. 8083—Bureau, armoire, cadres dorés, glace, pendules, bibliothèque, etc. 8084—Tables, cassiers, chaises, poêle, sacs, oies, paniers, etc. 8085—Comptoir, tables, tabourets, armoires, fûts, tonneaux, etc. 8086—Empoires pièces, casses, seies, forge, marteaux, moutons, etc. 8087—Comptoir, tables, armoire, armoire, fourneau, M. verrière, etc. 8088—Établissements de menuiserie, 28 buffets, tables, bois, etc. 8089—Bureau, fauteuils, chaises, rideaux, buffet, armoire, etc. 8090—Ouvrages, garnitures complètes pour barrais, frontons, etc. 8091—Armoire, buffet, secrétaire, étagères, chemises, etc. 8092—Guéridons, commodes, tables, fauteuils, chaises, etc. 8093—Bureaux, chaises, lampe, caisson, comptoir, etc. 8094—Comptoir, glaces, table, banquettes, chaises, armoires, etc. 8095—Armoire, commode, fauteuils, piano, pendule, gravures, etc. 8096—Bibliothèque, tapis, malle, rideaux, meubles de salon, etc. 8097—4 presses à bras, 2 mécaniques, mach. à vapeur, caractères, etc. 8098—Guéridon, armoire, fauteuils, commode, chaises, pendule, etc. 8099—Bureau, cassiers, cheminée en fonte, forge, machine, etc. 8100—Bureau, table, canapé, tapis, gravures, lampe, flambeaux, etc. 8101—Toilette, rideaux, commode, calorifère, fauteuil, canapé, etc. 8102—Bureau, armoire, commode, table, toile, voiture à bras, etc. 8103—Matériaux à provenir de démolitions. Impasse Saint-Clément, 4. 8104—Différents meubles meublants et de luxe, etc. Rue Vivienne, 33. 8105—Linge et habillements pour hommes, commode, armoire, etc. Rue de la Pépinière, 37. 8106—Comptoirs, eau-de-vie, vins, liquores, chaises, etc. Rue Saint-Hippolyte, 34. 8107—Comptoir, chaises, armoire, canapé, buffet, étagère, etc. Le 20 novembre. En l'hôtel des Commissaires-Priseurs, rue Rossini, 6. 8108—Comptoir, balances, vins et liquores, commode, etc. 8109—Bureau, tables, chaises, candélabres, pendules, etc. 8110—Comptoir, billards, vins, liquores, lits garnis, etc. 8111—Bureaux, presse, tuyaux en carton bitumé, chaises, etc. 8112—Secrétaire, casses, chaises, armoires, fauteuils, etc. 8113—Ustensiles d'horlogerie, mouvements de pendules, etc. 8114—Ustensiles de marchands de vins, comptoir, tables, etc. 8115—Chaises, billards, candélabres, pendule, etc. 8116—Ustensiles de cuisine, chaises, commode, armoire, etc. 8117—Bureau, presse à copier, tables, chaise en fer, etc. 8118—Machines à peindre, tours, armoire, ébénisterie, etc. 8119—Comptoir, brocs, mesures, tables, bouteilles, verres, etc. 8120—Toile verte, calicot, mouseline, satin, bureaux, etc. 8121—Comptoir, pendule, œil-de-bœuf, tabourets, etc. 8122—Volumes, bibliothèque, colporteur, bureaux, etc. Aux Champs-Élysées, pavillon Morel. 8123—Comptoir, bees de gaz, verrière, chaises, glaces, etc. 8124—Outillage de forge, machine à vapeur, enclumes, etc.

Exécution totale ou partielle de toutes concessions d'entreprise d'intérêt public ou privé. M. J. BOIX est seul géant indistinctement de ce qui se trouve dans le présent avis. Le seul à la signature sociale dont il ne peut faire usage que pour les besoins de la société. La raison sociale est: J. BOIX et Cie. Le siège social est à Paris, rue de la Bourse, 4; mais la société pourra, indépendamment de ce établissement principal, avoir des maisons de correspondance dans les villes où il y a des affaires à traiter, notamment à Marseille et à Madrid. Le capital social a été fixé, dès à présent, à douze cent mille francs, et il pourra être porté à quinze cent mille francs. Indépendamment des apports personnels du gérant en espèces, valeurs et établissements divers, la commandite s'élève à cinq cent vingt-cinq mille francs, divisés en vingt-cinq mille actions de cent francs chacune, par chacun des commanditaires, à concurrence de cent cinquante-quinze mille francs, entre les mains du gérant, qui en a reçu et enregistré, jour quinze novembre mil huit cent soixante-six, les cent cinquante-quinze mille francs, en vertu d'un acte notarié en date du seize novembre mil huit cent soixante-six. Par extrait: DROMERY.

Par acte sous seings privés, fait double à Paris, le six novembre mil huit cent soixante-six, enregistré le sept du même mois, folio 183, case 7, par le receveur, qui a reçu les droits, entre M. Blaise KLEBER, négociant demeurant à Paris, rue de Cléry, 43, et un commanditaire dénommé et qualifié audit acte. Il a été formé une société pour le commerce d'étoffes et passemen-tiers pour ameublements, que la raison sociale sera: KLEBER et Cie; que le siège de la société sera rue de Cléry, 43, et sa durée de trois années, qui ont commencé à courir le premier novembre mil huit cent soixante-six, pour finir le premier novembre mil huit cent soixante-trois. Le fonds social est de dix-sept mille francs, dont dix mille francs ont été fournis par l'associé commanditaire. La signature sociale appartient seule au sieur Kleber. Par extrait conforme: Signé KLEBER.

Le sieur COUTIER (Louis-François), fabricant de poteries, route de Choisy-le-Roi, 478, le 23 novembre, à 10 heures (N° 4778 du gr.). Par acte sous seings privés, fait double à Paris, le trois novembre mil huit cent soixante, enregistré le six du même mois, folio 107, case 1, par le receveur, qui a reçu les droits, entre M. Adrien et Paul Muller, et un commanditaire dénommé et qualifié audit acte. Par acte sous seings privés, fait double à Paris, le six novembre mil huit cent soixante-six, enregistré le sept du même mois, folio 183, case 7, par le receveur, qui a reçu les droits, entre M. Blaise KLEBER, négociant demeurant à Paris, rue de Cléry, 43, et un commanditaire dénommé et qualifié audit acte. Par acte sous seings privés, fait double à Paris, le six novembre mil huit cent soixante-six, enregistré le sept du même mois, folio 183, case 7, par le receveur, qui a reçu les droits, entre M. Blaise KLEBER, négociant demeurant à Paris, rue de Cléry, 43, et un commanditaire dénommé et qualifié audit acte.

de commerce, salle des assemblées des faillites, pour le renvoi de l'article 537 du Code de commerce, entendre le compte définitif de l'union, et donner leur avis sur l'acceptation du failli. Les créanciers et les porteurs de titres qui n'ont pas donné leur avis sur l'acceptation du failli, sont invités à se faire connaître et à produire leurs titres ou réclamation dans la huitaine de ce jour, entre les mains de M. Lamoureux, rue de la Chaussée-d'Antin, 8, syndic de ladite faillite.